0291086Y ACADEMIE DE RENNES COLLEGE JEAN JAURES PLACE PIERRE BOEDEC 29380 BANNALEC

Tel: 0298398181

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet: Autorisation d'effectuer un don

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 49 Année scolaire : 2020-2021 Nombre de membres du CA : 23

Quorum: 12

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration Convoqué le : 24/06/2021 Réuni le : 05/07/2021

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

_

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'établissement à effectuer un don à l'association Bannalec-Sénégal Solidarité jeunes.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise un don de 542,81€ à l'association Bannalec-Sénégal-Solidarité Jeunes qui vient de fusionner avec l'association Jeunesse Sans Frontières.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 18

 Pour :
 18

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0